



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Kigali, le 3 mai 1968

No 05/01/697

A Monsieur NIETERA Antoine

c/o Ministère de l'Éducation Nationale

À KIGALI

Réf. no :
Annexe :
Objet :

Votre nouvelle
affectation.

EXPÉDIÉ

Monsieur,

Suite à la suppression totale des crédits du Département de la Culture où vous étiez affecté et déférant à votre demande de ce jour, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes mis à la disposition du Directeur du Groupe Scolaire de Butare où vous serez chargé de tous les cours de dessin, selon les instructions qui vous seront données par les Frères Directeur et Préfet des Etudes.

Veillez prendre toutes vos dispositions pour rejoindre votre nouveau poste dans les plus brefs délais.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
Anastase MAKUZA, -

copie pour information à :

- Monsieur l'Abbé Directeur du Collège St André à KIGALI.
- Révérend Frère Directeur du Groupe Scolaire de BUTARE.
- Révérend Frère Préfet des Etudes à BUTARE.